Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 35 (1927)

Heft: 7

Artikel: L'activité de la Croix-Rouge suisse en 1926 : réponse à la "Lettre ouverte" parue dans le n° de juin

Autor: Descoeudres

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-973602

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Croix-Rouge suisse dans son ensemble. C'est là aussi l'opinion de MM. Merz (Burgdorf), Herzog et Dinichert; ce dernier rappelle que les parents, l'école et la religion sont là pour diriger les aspirations de la jeunesse, et qu'en ce qui concerne l'activité de Croix-Rouge des jeunes, il paraît opportun d'en laisser l'initiative aux sections qui sauront la mettre en harmonie avec les coutumes des différentes régions du pays.

M. Hæberling, instituteur à Wädenswil, pense que la Croix-Rouge ne doit pas se substituer à la famille, et recommande la prudence dans l'application des mesures préconisées par Genève.

Sur la proposition de M. Bohny, l'assemblée vote à une très grande majorité la résolution suivante:

« L'assemblée générale de la Croix-Rouge suisse réunie à Thoune, sympathique à tous les efforts tendant à éveiller au sein de la jeunesse l'intérêt pour la Croix-Rouge, estime cependant préférable de laisser pour le moment aux sections le soin d'organiser cet effort. »

Le président rappelle brièvement quelle a été l'attitude de la Croix-Rouge suisse lors de la fondation de la Ligue des Croix-Rouges, en 1919. Dès lors, de nombreuses difficultés ont surgi entre le Comité international de Genève et la Ligue. Ces mésententes engageront peut-être la Croix-Rouge suisse à ne plus faire partie de la Ligue et à suivre les Etats scandinaves qui sont déjà sortis de cette association.

Après une courte discussion, l'assemblée décide que toute décision définitive sera prise par une assemblée spécialement convoquée à cet effet.

Puis l'on se rend au banquet fort bien servi au Thunerhof où prennent encore la parole: le colonel Bohny, le Dr Jscher qui remercie la section de l'Oberland pour son gracieux accueil, M. Schmidt, conseiller de ville, et Maurice Dunant.

Une merveilleuse promenade sur le lac, dont les eaux baignent les pieds des montagnes majestueuses de notre beau pays, termine cette journée ensoleillée et bien faite pour rapprocher les cœurs de tous ceux qui aiment notre petite Patrie et notre grande Croix-Rouge.

Dr M.

L'activité de la Croix-Rouge suisse en 1926.

Réponse à la « Lettre ouverte » parue dans le nº de juin.

Monsieur le Docteur C. de Marval,
Sous-Secrétaire romand de la
Croix-Rouge suisse, à *Monruz*.

Mon cher Sous-Secrétaire central,

La lettre ouverte que vous voulez bien m'adresser dans le dernier numéro de « La Croix-Rouge » me prouve que vous ne m'avez pas bien compris au téléphone, l'autre soir; je suis très heureux que cela vous ait donné l'occasion de résumer d'une manière aussi intéressante l'activité de la Croix-Rouge, et encore plus heureux de l'occasion que vous m'offrez de vous écrire quelques observations personnelles à ce sujet.

Présidant aux destinées de notre section locale de la Croix-Rouge depuis une vingtaine d'années et m'étant toujours efforcé d'en développer l'activité, d'y attirer la sympathie et l'adhésion de nouveaux membres, je n'ai pas attendu votre « lettre ouverte » pour apprendre en quoi consistait l'activité de la Croix-Rouge suisse; j'avais déjà lu le rapport de 1926 qui vient de paraître, avant d'avoir ouvert le numéro du journal qui me prend à partie, comme j'ai toujours suivi avec intérêt les œuvres du Comité central, les

Assemblées générales de la Croix-Rouge... et même les Conférences des présidents de sections, celle de 1926 en particulier, à laquelle j'assistais mais où je n'ai pas jugé utile de prendre la parole après mes collègues des sections genevoise et vaudoise qui ont si bien dit ce que j'avais sur le cœur!

« La Croix-Rouge suisse ne fait rien... », me faites-vous dire au téléphone. Non, elle fait beaucoup et vous avez raison de le rappeler dans votre journal, comme je le fais toutes les fois que l'occasion s'en présente. Mais, reconnaissez avec moi qu'elle ne fait pas grand'chose pour encourager ses sections à développer leur activité de paix, leurs œuvres d'hygiène sociale. La Croix-Rouge suisse a décidé, en 1919 sauf erreur, de faire partie de la Ligue des Croix-Rouges, d'adopter son programme de lutte contre les maladies sociales, contre la misère physique et morale sous toutes ses formes? Qu'a fait dès lors le Comité central pour encourager les sections à développer leur activité dans ce sens? Les quelques sections qui ont pris l'initiative de créer des œuvres d'hygiène sociale, dont l'utilité pratique n'a cependant pas tardé à être manifeste, ont-elles jamais trouvé un appui, une marque d'intérêt auprès du Comité central?

Voilà, mon cher Secrétaire, dans quel sens je me suis exprimé au téléphone, déplorant que le seul contact entre le Comité central et les sections se borne généralement aux questions financières: collectes et cotisations.

Sans doute la question des infirmières visiteuses d'hygiène sociale a déjà été soulevée, lors de l'Assemblée générale de Bâle, de la Conférence des présidents de l'an dernier, par exemple. Mais quel écho ont-elles éveillé, les intéressantes communications de nos collègues de Genève? En sera-t-il de même de la question des Croix-Rouges de Jeunesse à Thoune dans quelques jours? Je voudrais ne pas le craindre!

Permettez-moi d'ajouter que je suis loin de critiquer, comme vous le prétendez encore, la préparation de la Croix-Rouge en vue des temps de guerre. Mais, à l'époque de pacifisme, peut-être plus ou moins utopique, où nous vivons, je pense qu'il est bon que la Croix-Rouge suisse marque aussi une évolution dans ses buts et son activité si elle veut conserver et accroître la sympathie de notre population à son égard. Dans bien des localités de notre pays, le nombre des adhérents à la Croix-Rouge diminue au lieu d'augmenter, et cela souvent, malgré les efforts et le zèle des Comités locaux. Ne pensez-vous pas, mon cher Secrétaire central, qu'en créant des œuvres locales d'hygiène publique, de préservation sociale, nos sections ne deviendraient pas plus populaires et plus florissantes? Et n'estimez-vous pas comme moi que la Croix-Rouge aurait intérêt à prendre ces œuvres sous son patronage plutôt que d'en laisser l'initiative aux communes ou à d'autres associations?

Notre section a fait, à ce sujet, des expériences intéressantes: lors de la perception des cotisations et lors de nos dernières collectes, bien des personnes ou des collectivités ont tenu à spécifier que leurs dons étaient destinés à notre Centre d'hygiène sociale et non à la Croix-Rouge; on donne volontiers pour une œuvre locale, moins volontiers pour une institution helvétique, si utile et intéressant que soit son but. Il s'est même trouvé des membres du Comité de notre section pour proposer de ne plus placer nos œuvres sous l'étiquette de la Croix-Rouge, de crainte de leur faire tort! C'est profondément attristant. Il serait pourtant, me semble-t-il, facile de rendre à la Croix-Rouge suisse

sa popularité et de lui donner le prestige qu'elle a acquis dans les pays où elle a, bien plus que chez nous, entrepris la grande croisade en faveur de l'hygiène publique, contre les maladies, la mortalité infantile, etc. Nos modestes sections ne peuvent réaliser ces tâches que d'une façon limitée et imparfaite; l'exemple devrait venir d'en haut et ce serait au Comité central à encourager leur activité et à faire mieux connaître dans notre pays ces nouvelles tâches de la Croix-Rouge.

J'espère, mon cher Secrétaire central, que ces lignes dissiperont le malentendu téléphonique qui a fait l'objet de votre lettre ouverte et qu'elles vous persuaderont de mon dévouement à la cause de la Croix-Rouge.

Bien cordialement à vous,

Dr Descoeudres,
Président de la section La Chaux-de-Fonds.

Mit den Samaritern am 3./4. Juni in Bellinzona.

Delegiertenversammlungen im Tessin haben von jeher eine besondere Anziehungskraft bewiesen, und als die dort vorgesehene Abgeordnetenversammlung gar auf die Pfingsttage angesetzt wurde, konnte man einer großen Beteiligung sicher sein. So kamen kleinere und größere Trüppchen allmählich angerückt. Zu Hause schon hatte man Anschluß gesucht, um gemeinsam die Fahrt durch die Berge anzutreten, sei es durch den Simplon und das Centovalle oder durch den alten Weg des Gotthard. Leute, die wenig reisen, gehen nicht gerne allein in „unbekannte" Gegenden. Wenn auch der Tessin zur Schweiz gehört und mit ihr untrennbar verbunden ist, so bildet er für viele Eidgenossen diesseits des Gotthard der abgelegenen Lage und auch der Sprache wegen leider noch ein unbekanntes Land. Wie gut war es, daß die Mobilisation unsere deutschschweizerischen Truppen wiederholt für kürzere und längere Zeit ins Tessin gebracht hat. Vielen wurde nur dadurch das einzig schöne Ländchen zugänglich, denen sonst der Geldbeutel nicht erlaubt hätte, eine so weite Fahrt zu unternehmen. Wohl wenige derjenigen, die zur Tagung nach Bellenz fuhren, wußten, daß es fast auf den Tag genau 45 Jahre waren (am 1. Juni 1882) seit der Eröffnung des Gotthardtunnels, nachdem 10 Jahre vorher der erste Spatenstich getan wurde. Wenige haben während der Durchfahrt daran gedacht, welche ungeheure Arbeit es gekostet hatte, damals den Berg zu durchbohren. Wer sie ehren will, die Wackern, die das Werk vollbracht haben, der gehe zum kleinen Friedhof von Göschenen, wo ein schlichtes Denkmal die Tat des Erbauers, des Genfer Louis Favre und seiner Mitarbeiter, verkündet.

Der Zentralvorstand des schweiz. Samariterbundes und einzelne Subkommissionen waren schon frühzeitig im Val Leventino unter strömendem Regen eingetroffen, um verschiedene dringende Geschäfte zu erledigen und diejenigen für die Abgeordnetenversammlung vorzubereiten. Sie wurden herzlich empfangen vom Organisationskomitee und durften heimelige, urgemütliche Stunden mit ihm in der Grotto Emerentia erleben, gewürzt mit feinsten kulinarischen Genüssen.

Die Unterkunft für über 200 Gäste im kleinen Bellinzona zu beschaffen, war für das Quartierkomitee keine leichte Aufgabe, besonders wenn man bedenkt, wie oft Anmeldungen zu spät kommen, oder Verschiebungen aller Art gemeldet werden. Die vortreffliche Organisation hat jedoch allen Anforderungen Genüge zu leisten vermocht. Pfadfinder und Soldaten des Croce verde führten die Gäste zu ihren Quartieren und erklärten ihnen in liebenswürdiger Weise die Sehenswürdigkeiten der Stadt.

Der Samstag Abend vereinigte die Gäste im Stadttheater zum Anhören einer überaus